



A l'école de la Brèche-aux-Cornes, les enfants ont planté les arbres avec le CAUE, le forestier Jean-Luc Eon, les agents municipaux du service Parcs, Jardins et Paysages, l'adjointe à l'éducation Cigdem Aktas et les enseignants.

ÉDUCATION

Les écoliers plantent une forêt !

La Ville réaménage la cour de l'école de la Brèche aux Cornes avec le CAUE. Après une réorganisation des espaces, place à un projet réjouissant : la création d'une forêt !

Publié le 04 décembre 2025

330 arbres autour des cours de récréation

Aidés par les adultes, les écoliers ont mis en terre 330 arbres, chênes et mélèzes, sur les buttes qui entourent les cours maternelle et élémentaire de la Brèche-aux-Cornes, au milieu des immeubles du quartier de l'Europe.

Chaque enfant a pu planter un arbre. Et ça a mis une ambiance joyeuse dans l'école. Comme dit le jeune Léon, « *planter des arbres c'est bien pour la nature!* »

Le CAUE a fait venir Jean-Luc, un spécialiste de la forêt, expérimenté et passionné, heureux de transmettre son savoir. « *Nous allons planter des bébés arbres. Ils ont à peine deux ans, a-t-il expliqué aux enfants. Ils ont poussé à partir de la graine du fruit du chêne, vous savez ce que c'est? Le gland. Vous voyez les racines, avec lesquelles les arbres absorbent l'eau et les sels minéraux qui les font grandir.* »

Les enfants verront les arbres pousser. Les tiges font 30 à 40 cm. Dans trois ans, les troncs auront dépassé la clôture. À terme, les sujets les plus vaillants seront conservés.

Les bienfaits de cette forêt

Elle va créer « une bulle verte » protectrice : un cocon pour l'école ; un îlot d'ombre et de fraîcheur pour l'été ; une protection contre les vents ; un espace favorisant la biodiversité : insectes, oiseaux et autres petits animaux.

Elle sera un espace d'observation et de découverte des sciences naturelles.

Elle offrira un nouvel espace de jeux et de promenade.

Elle va rapprocher les enfants de la nature.

Deux grands objectifs pour la cour

la végétalisation

des espaces partagés et apaisés, favorisant des activités pour tous et l'égalité entre les filles et les garçons.

Un projet participatif

La Ville réaménage cette cour en faisant appel au CAUE 22 (Conseil Architecture urbanisme et environnement), l'architecte Benoît Moreira et le paysagiste Didier Pidoux. La direction de l'action éducative, les enseignants, les animateurs, les enfants et parents ont participé au projet et à la construction du mobilier en bois.

Le saviez-vous ? Le budget pour ces 330 jeunes tige est de 700 €. 700 €, c'est le prix d'un arbre de 15 ans. Et une jeune tige pousse vite, révèle le paysagiste-conseiller du CAUE Didier Pidoux.



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365

22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1

02 96 62 54 00

Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h

Sam : 9h-12h (formalités adm.)